

Procès-verbal

NEUVIÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi, le 10 novembre 2021 à 19 h
Par visioconférence

PRÉSENCES :

M. Pierre Pelletier	Président (2022)
M ^{me} Mikchéla Saint-Louis	Secrétaire (2023)
M. Arnaud Desbiens	Trésorier coopté (2022)
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice (2022)
M ^{me} Marie-Hélène Felt	Administratrice (2023)
M ^{me} Laura Wilmot	Administratrice (2022)
M. Claude Turgeon	Administrateur (2023)
M. Bernard Drouin	Administrateur coopté (2022)
M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district St-Louis–Sillery

ABSENCES :

M. Moussa Sangaré	Vice-président (2023)
M ^{me} Geneviève Riel-Roberge	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

1 Ouverture de l'assemblée

M. Pierre Pelletier, président, ouvre la réunion à 19 h.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un item au point Divers.

RÉSOLUTION 21-09-01

SUR PROPOSITION DE M. Bernard Drouin, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Aubin-Horth, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3 Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2021

RÉSOLUTION 21-09-02

SUR PROPOSITION DE M. Claude Turgeon, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Mikchéla Saint-Louis, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 13 octobre 2021.

Affaires découlant du procès-verbal

- Les résolutions de la précédente assemblée ayant trait au tramway, à la piste cyclable du chemin Saint-Louis et au parc Saint-Denys ouest (21-08-03, 21-03-04 et 21-08-05) ont été inscrites à l'outil de suivi de la Ville et sont en analyse.
- Table de concertation sur les arbres et boisés – Les conseils de quartiers de Pointe-de-Sainte-Foy, Cité-Universitaire et du Plateau ont été contactés. Les deux premiers ne sont pas prêts et le troisième n'a pas retourné l'appel. Le conseil de quartier de Sillery pourrait être intéressé de même que celui de Saint-Sauveur. À suivre.

4 Période d'information par les membres du conseil municipal

M. Pelletier salue la nouvelle conseillère du district de St-Louis–Sillery qui est présente soir, M^{me} Maude Mercier-Larouche. Son assermentation aura lieu en fin de semaine.

M^{me} Mercier-Larouche se présente brièvement. Elle habite dans le district depuis 35 ans et ses deux enfants fréquentent l'école Saint-Michel. Elle a une formation en ressources humaines et développement organisationnel. Elle s'est impliquée dans les plans particuliers d'urbanisme (PPU) et de là est né son engagement à porter la voix des citoyen.nes. Elle croit aux conseils de quartier et considère qu'ils sont d'une aide précieuse. Plusieurs sujets l'interpellent notamment la sécurité routière, la canopée et la protection des boisés. Ce sera un plaisir pour elle de collaborer avec le conseil de quartier bien qu'au début, elle ne sera pas aussi familière avec les dossiers que la conseillère sortante, M^{me} Villeneuve. En terminant, elle invite les gens à communiquer avec elle sur les sujets qui les préoccupent. M. Gagnon-Pelletier fera parvenir les coordonnées des conseiller.ères dès qu'il les aura.

5 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen se dit préoccupé par la sécurité routière sur la rue de la Picardie près du parc Saint-Denys. Il souhaite que le conseil persiste dans le dossier. L'ajout d'un trottoir du côté sud de la rue de Picardie a déjà été demandé il y a quelques années par le quartier de Saint-Louis mais il n'y a pas eu de suite ([Recommandations en matière de circulation et de partage de la voie publique entre piétons et automobilistes](#), avril 2013). M. Pelletier souhaiterait recevoir les photos dont dispose le citoyen quant à la fréquentation de l'entrée ouest du parc.

6 Suivi des dossiers

➤ Suivi des résolutions

21-08-03 et 21-03-03 – Implantation du tramway et relocalisation des terrains de soccer. Au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (BPRSTC), on indique qu'il est difficile de répondre précisément concernant les terrains de soccer puisque les discussions ont toujours cours entre la Ville et le centre de services scolaire. Deux services travaillent sur ce dossier soit le BPRSTC pour l'implantation du tramway et le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement (SPAÉ) de la Ville pour la relocalisation des terrains de soccer.

La représentante du centre de services scolaire des Découvreurs confirme que les discussions sont cours concernant les terrains de soccer. Une entente devrait être approuvée prochainement. Elle invite le conseil de quartier à consulter l'ordre du jour des prochains conseils d'administration du centre de services pour être informé du moment où le conseil discutera de l'entente.

21-08-05 – Sécurité routière parc Saint-Denys et rue de la Picardie. Le président du conseil de quartier de la Cité-Universitaire, M. Trépanier, a été contacté mais cela n'a pas éveillé de sensibilités particulières chez lui parce que l'accès au parc se fait du côté est plutôt que du côté ouest. Il estime que le sujet pourrait être abordé dans le contexte plus global du quartier militaire.

21-06-05 – Parc fraîcheur angle route de l'Église et boulevard Hochelaga. Le SPAÉ a fourni une réponse à l'effet que le plan particulier d'urbanisme (PPU) Plateau Centre de Sainte-Foy ne mentionne pas d'aménagement de parc à cet endroit. Différents usages sont prévus visant la densification de ce quadrilatère. Le développement résidentiel n'exclut toutefois pas un verdissement éventuel sur une partie du lot de type pochette verte ou placette. La demande a été acheminée à la Division de développement durable. M. Gagnon-Pelletier va transmettre la réponse au conseil de quartier.

Livre des résolutions du conseil de quartier – À titre informatif, une liste chronologique des résolutions du conseil à partir des années 2017 ou 2018 se trouve dans le Drop Box du conseil de quartier.

➤ Propositions projet de sécurité routière 2022

Deux propositions sont soumises à l'attention des membres du conseil d'administration.

Plan A – La demande de subvention et la description du projet sont semblables à celles de l'année dernière en y ajoutant toutefois les corridors scolaires.

Les membres s'interrogent sur la pertinence d'avoir un deuxième message sur les affiches spécifiques aux corridors scolaires et sur la pertinence de récupérer ou non les affiches à la fin de la saison. Il n'est cependant pas nécessaire d'avoir réponses à ces questions pour déposer la demande de subvention.

Plan B – Radars vivants. M. Pelletier a contacté le [Service de police de Laval](#) qui disposent de deux sacs à dos radars d'une valeur de 6 500 \$ chaque. L'appareil est fabriqué par Trafic Innovation une firme de Terrebonne qui donne un bon service. L'enfant qui porte le sac à dos doit être accompagné d'un adulte. Il doit être bien visible de la rue pour que le relevé de vitesse soit précis.

Les conseils de quartier voisins ont été pressentis comme partenaires. Le conseil de quartier de la Cité Universitaire a déjà un projet en cours mais celui de Pointe-de-Sainte-Foy serait intéressé. Comme troisième partenaire possible, des écoles ont été contactées. L'école Pointe Sainte-Foy a décliné l'offre, de même que l'école Cœur-Vaillant qui aura son propre projet. L'école Filteau n'a pas encore donné sa réponse tandis que l'école Saint-Louis-de-France n'a pas été contactée.

Il a été convenu jusqu'à maintenant que le conseil de quartier de Saint-Louis serait le porteur du projet éventuel et qu'il s'occuperait de l'achat et de la logistique (prêt, assurance et entreposage) de l'appareil.

Les membres discutent des avantages et surtout des inconvénients de ce projet. Plusieurs membres souhaiteraient qu'une autre entité comme la Ville ou le Service de police s'occupe de l'achat et de la logistique.

Finalement, le conseil d'administration opte pour le Plan A. M. Pelletier s'occupe de déposer la demande de subvention à la Ville.

➤ **Questions aux candidats aux élections municipales**

M^{me} Aubin-Horth mentionne que 4 partis sur 5 ont répondu aux questions du conseil de quartier. Les réponses ont été publiées sur la page [Facebook du conseil](#). Elles sont également disponibles en cliquant sur ce [lien](#) vers le Google Drive du conseil.

➤ **Intendance du conseil de quartier**

M. Pelletier soumet quelques points de réflexion à l'attention des membres du conseil de quartier dans le but de réduire la durée des assemblées.

Préparation des ordres du jour – Les sujets à l'ordre du jour devront être soumis au moins 15 jours avant la tenue de l'assemblée. On devra également convenir de la façon dont le sujet sera traité.

Consultation des administrateurs et administratrices par courriel – La formule courriel est à éviter pour discuter de sujets importants. Ils seront traités en assemblée.

Mode des assemblées – La formule du tour de table sera réservée à la prise de décision plutôt que pour obtenir systématiquement l'opinion des membres.

Bien que cela pourrait allonger la durée des assemblées au lieu de les réduire, il y aura deux périodes de questions et commentaires du public à l'ordre du jour plutôt qu'une seule (5 membres sont pour, 3 sont contre).

Quant à savoir si les assemblées se tiendront en présentiel ou en visioconférence, le conseil retient la visioconférence en attendant qu'une formule hybride soit développée et autorisée par le Service de l'interaction citoyenne.

7 Divers

- **Correspondance**

M. Drouin se charge de rédiger des projets de lettre pour remercier la conseillère sortante, M^{me} Émilie Villeneuve et pour accueillir les deux nouveaux conseillers élus, M^{me} Maude Mercier-Larouche et M. David Weiser.

- **Secrétariat**

- **Trésorerie**

Le solde du compte au 31 octobre est environ le même que le mois précédent, soit plus ou moins 1 314 \$.

RÉSOLUTION 21-09-03

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 10 novembre 2021

SUR PROPOSITION DE M. Arnaud Desbiens DÛMENT APPUYÉE PAR M. Claude Turgeon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 10 novembre 2021.

8 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pelletier lève l'assemblée à 21 h 05. La prochaine assemblée aura lieu le 8 décembre 2021.

M. Pierre Pelletier

Président

M^{me} Mikchela Saint-Louis

Secrétaire